



ISLA à la

87^e

Session
ordinaire de la

COMMISSION AFRICAINE DES
DROITS DE L'HOMME ET DES
PEUPLES

Communiqué

BANJUL, GAMBIE |
MAI 2026

Table des matières

Association des femmes juristes de Gambie (FLAG)	2
Women's Association for Victims' Empowerment (WAVE)	3
Dialogue des parties prenantes sur la Convention de l'Union africaine pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles	5
Réunion générale du Groupe des plaideurs	7
Interroger le projet de Charte africaine sur la famille, la souveraineté et les valeurs	9
Solidarité avec les défenseur·e·s sahraoui·e·s des droits humains	11
Soumission conjointe des OSC sur le projet de Déclaration de la CADHP relative aux défenseur·e·s des droits humains	12
Conclusion	14

L'initiative for Strategic Litigation in Africa (ISLA) a dirigé et participé à une série d'engagements durant la 87e Session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) à Banjul, en Gambie. À travers des événements parallèles, des dialogues stratégiques et des espaces de coalition, ISLA a fait progresser l'analyse juridique féministe et les approches de contentieux stratégique tout en contribuant à façonner les discussions sur la redevabilité, les normes régionales des droits humains, l'espace civique et les évolutions émergentes affectant le système africain des droits humains.

07
MAI
2026

Réunions bilatérales en Gambie

A. Association des femmes juristes de Gambie (FLAG)

En marge de la 87e Session ordinaire, ISLA a tenu une réunion bilatérale avec l'Association des femmes juristes de Gambie (FLAG) afin de renforcer la collaboration en matière de contentieux stratégique féministe et de renforcement des capacités institutionnelles. Les discussions ont porté sur le travail de FLAG en matière d'assistance juridique, de contentieux, d'éducation publique et de réforme juridique, notamment dans la promotion des droits des femmes et des enfants en Gambie. FLAG a égale-

ment partagé ses efforts en cours pour développer un cadre plus structuré de contentieux stratégique, incluant des systèmes d'identification des affaires, de coordination juridique et de ressources juridiques féministes. La réunion a exploré les possibilités de collaboration à travers le Feminist Litigation Network (FLN) d'ISLA, les échanges de connaissances et le soutien aux systèmes de contentieux stratégique. Les participants ont également réfléchi à l'influence croissante des discours anti-droits en Gambie et ont souligné la nécessité de réponses ancrées localement, fermement fondées sur les droits des femmes et l'égalité.



B. Women's Association for Victims' Empowerment (WAVE)

ISLA a également mené un engagement stratégique avec l'Association des femmes pour l'autonomisation des victimes (WAVE-Gambia) afin d'échanger des priorités institutionnelles et d'explorer des domaines de collaboration sur les droits et la responsabilité des femmes. Les discussions ont mis en lumière le travail de WAVE en soutien aux victimes et survivant-e-s de violations des droits humains, y compris les survivantes de violences basées sur le genre, de torture et de disparitions forcées, ainsi que son plaidoyer concernant la mise en œuvre de la justice transitionnelle, le soutien psychosocial et la prévention de la torture.

L'équipe a réfléchi aux dimensions genrées de la justice transitionnelle en Gambie, notamment à la marginalisation des violences sexuelles et basées sur le genre dans les processus de redevabilité et à la nécessité d'approches centrées sur les survivant-e-s en matière de justice et de réparations. L'engagement a également exploré les opportunités de collaboration en matière de contentieux stratégique, de renforcement des mouvements, de plaidoyer régional et de réponses à la montée des mobilisations anti-droits dans les espaces africains des droits humains.



09
MAI
2026

Dialogue des parties prenantes sur la Convention de l'Union africaine pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles

Des organisations de défense des droits des femmes, notamment Strategic Initiative for Women in the Horn of Africa (SIHA Network), ISLA, Medica Liberia, African Feminist Research Initiative for Advocacy and Development, Mweri, Zimbabwe Lawyers for Human Rights, Centre de Développement et de la Promotion de la Femme, PRODEF asbl, Youth for Gender Equality Foundation, Caucus des Femmes Leaders pour la Promotion de la Parité en Centrafrique, MPower Mauritius, ainsi que des membres de la campagne #PauseforPurpose, ont coorganisé un événement parallèle dans le cadre de la Plateforme des femmes lors de la 87e Session ordinaire de la CADHP.

Le dialogue a servi de plateforme de discussion et de réflexion collective sur le

processus de rédaction de l'AU-CEVAWG, son cadre juridique et ses implications plus larges pour la protection des droits des femmes dans le système africain des droits humains. Les présentations ont examiné le contexte politique et institutionnel entourant la Convention, interrogé les préoccupations relatives à la transparence et à la participation, et mis en évidence la participation limitée des mouvements féministes et des acteurs de la société civile pendant le processus de rédaction. Les participants ont réfléchi à la manière dont ces insuffisances procédurales pourraient affecter la légitimité, l'interprétation et l'efficacité à long terme des instruments régionaux.

Des préoccupations substantielles ont également été soulevées, notamment les ambiguïtés concernant les obligations des États, l'architecture fragmentée des traités et les lacunes dans la prise en compte des pratiques néfastes, des féminicides, des violences sexuelles liées aux conflits et des violences dans les espaces numériques. L'analyse d'ISLA a souligné que, bien que l'AU-CEVAWG représente un engagement

politique important, certains aspects de son cadre risquent d'affaiblir les protections existantes en raison d'obligations vagues, de mesures de redevabilité insuffisantes et d'incohérences avec les normes régionales établies.

Les discussions ont également exploré la relation entre l'AU-CEVANG et le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique (Protocole de Maputo), en mettant l'accent sur le principe de non-régression et sur la nécessité de veiller à ce que les nouveaux instruments renforcent plutôt qu'ils n'affaiblissent les protections existantes. Les défis pratiques liés à la mise en œuvre ont également été soulignés, notamment la capacité judiciaire, les

structures de redevabilité et l'importance des réponses centrées sur les survivant·e·s dans les contextes de conflit et d'après-conflit.

Le dialogue s'est conclu par un appel renouvelé à la construction de coalitions, à l'engagement stratégique et à un plaidoyer soutenu à travers la campagne #PauseforPurpose et d'autres espaces de mobilisation. Les participants ont réaffirmé que les instruments régionaux traitant de la violence contre les femmes et les filles doivent rester centrés sur les survivantes, fondés sur les droits et sensibles aux réalités vécues par les femmes et les filles à travers le continent.

CLIQUEZ ICI POUR EN SAVOIR PLUS



10
MAI
2026

Réunion générale du Groupe des plaideurs

Le Groupe des plaideurs a tenu sa réunion annuelle, réunissant des organisations de la société civile et des praticiens du droit engagés dans le contentieux et le plaidoyer devant la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. La réunion a créé un espace permettant aux participants de réfléchir aux évolutions jurisprudentielles émergentes, de discuter des réformes procédurales et institutionnelles, et de partager des mises à jour sur les initiatives en cours au sein du Groupe. Les discussions ont également porté sur les progrès et les priorités des principaux groupes de travail, notamment l'Initiative d'Arusha, le Groupe de travail sur la mise en œuvre et la Campagne Article 59, ainsi que sur les défis persistants liés à la mise en œuvre des décisions de la CADHP.

ISLA a présenté des mises à jour sur les travaux du Groupe de travail sur la mise en œuvre, y compris l'engagement avec l'unité de mise en œuvre de la

CADHP, l'élaboration d'un modèle de rapport sur la mise en œuvre et les efforts visant à soulever les lacunes de mise en œuvre devant le Groupe de travail sur les communications. Les participants ont réfléchi à la nécessité de modèles d'informations sur les affaires, d'audiences de mise en œuvre, de mécanismes plus solides permettant aux plaideurs de rendre compte de la conformité des États et de la création d'un Fonds d'indemnisation des victimes soutenu par des contributions des États parties, des organisations donatrices et des bienfaiteurs.

La réunion a également examiné le plaidoyer en cours autour de l'Article 59 de la Charte africaine et la nécessité d'une interprétation plus progressiste des procédures de confidentialité dans le travail de la CADHP. Les participants ont réfléchi à la manière dont les approches restrictives de la confidentialité affectent la transparence, la redevabilité publique et la capacité des plaideurs et des communautés à s'engager de manière significative dans la procédure de communications.

Le Groupe des plaideurs a également examiné un document-cadre présenté par ISLA concernant le contentieux relatif aux minorités sexuelles et de genre devant le système africain des droits humains. Les discussions ont porté sur la résistance institutionnelle, les réactions politiques hostiles et la nécessité de stratégies de

contentieux progressives, soigneusement formulées et portées par les mouvements. Les participants ont souligné l'importance de la documentation, de la construction de coalitions, du contentieux défensif et du renforcement des bases de données régionales sur les contentieux.

10
MAY
2026

Litigants Group General Meeting

This meeting will bring together members of the Litigants Group to share updates on ACHPR cases and decisions, strengthen understanding of the Commission's Rules of Procedure, and facilitate exchange on challenges and strategic priorities to improve the effectiveness of the communications procedure.

Contact:

Michael Gyan Nyarko
mnyarko@ihrda.org

Abdulmalik Bello
abello@ihrda.org

Time : 09:00 – 14:00 GMT
Venue: Centre international de conférences



12
MAI
2026

Interroger le projet de Charte africaine sur la famille, la souveraineté et les valeurs

ISLA, en collaboration avec des organisations partenaires telles que le Centre for Reproductive Rights, Beijing+30 Platform, Equality Now, FEMNET, CHEVS, Musawah, SIHA Network et AfricanDefenders, a organisé un événement parallèle hybride intitulé « Interroger le projet de Charte africaine sur la famille, la souveraineté et les valeurs ». L'événement a offert une plateforme d'engagement critique et de réflexion collective sur l'architecture juridique de la Charte proposée, ses origines politiques et ses implications potentielles pour le système africain des droits humains.

Les présentations ont exploré le contexte politique plus large entourant le projet de Charte, fourni une analyse juridique article par article et examiné les tendances émergentes en matière de guerre juridique (« lawfare »), de contentieux stratégique et de récits liés au droit de

la famille à travers le continent. L'analyse d'ISLA a souligné les préoccupations selon lesquelles, bien que le projet de Charte adopte le langage des droits, il pourrait simultanément restreindre les protections par des définitions limitatives de la famille, la présentation de la souveraineté comme un bouclier contre la redevabilité et l'élévation des récits culturels et religieux comme principes juridiques organisateurs.

Les participants ont également mis en évidence la manière dont les acteurs anti-droits utilisent de plus en plus les tribunaux, l'interprétation constitutionnelle et les processus politiques pour contester les droits en matière de santé sexuelle et reproductive, l'éducation sexuelle complète, les soins de santé pour les adolescent·e·s et les protections plus larges en matière d'égalité. Il a été noté que, même à l'état de projet, la Charte proposée semble déjà influencer les discours juridiques et politiques dans certains contextes.

L'événement parallèle s'est conclu par un appel renouvelé à une action collective soutenue, à un engagement stratégique

Communiqué

BANJUL, THE GAMBIA | MAY 2026

et à une collaboration renforcée pour protéger les cadres africains existants des droits humains. Les participants ont réaffirmé que les débats concernant la famille, l'identité, la souveraineté et les valeurs ne doivent pas être instrumentalisés pour affaiblir les protections ou revenir sur les acquis obtenus grâce à des décennies de luttes juridiques et politiques féministes africaines.



13
MAI
2026

Solidarité avec les défenseur·e·s sahraoui·e·s des droits humains

ISLA, avec d'autres organisations de la société civile, a publié une déclaration conjointe demandant le rétablissement d'un événement parallèle annulé intitulé « Briser le silence sur la protection des défenseur·e·s des droits humains au Sahara occidental », prévu le 12 mai. Malgré une réservation et une confirmation préalables, les organisateurs ont été informés tard dans la soirée du 11 mai que le lieu n'accueillerait pas l'événement.

Cette annulation unilatérale, sans justification, a suscité des inquiétudes quant à une tentative ciblée de réduire au silence les défenseur·e·s sahraoui·e·s. Les signataires, comprenant des organisations africaines, européennes et internationales,

ont souligné que de telles actions sapent l'engagement de la CADHP en faveur de l'ouverture et de l'indépendance, et ont exhorté la CADHP à prendre des mesures urgentes pour garantir la participation significative et la sécurité des défenseur·e·s sahraoui·e·s durant la session.

**CLIQUEZ ICI POUR EN
SAVOIR PLUS**

20
MAI
2026

Soumission conjointe des OSC sur le projet de Déclaration de la CADHP relative aux défenseur·e·s des droits humains

Le 13 mai 2026, l'ISLA, avec une large coalition d'organisations de la société civile œuvrant pour défendre les droits de l'homme à travers l'Afrique, a convoqué une réunion en marge de la 87e session de l'APSPR afin de coordonner une réponse collective au projet de déclaration de la Commission sur les défenseurs des droits de l'homme. Au cours de la réunion, les organisations participantes ont convenu de préparer et de soumettre une réponse conjointe au projet de déclaration d'ici le 20 mai 2026.

Par la suite, l'ISLA, avec une coalition d'organisations régionales et internationales de défense des droits de l'homme, a soumis une réponse conjointe globale au projet de déclaration de la

Commission africaine sur la promotion et la protection du rôle des défenseurs des droits de l'homme et des peuples en Afrique.

Tout en saluant l'initiative de la Commission visant à renforcer la reconnaissance et la protection des défenseurs, la soumission reflétait des préoccupations collectives concernant des dispositions susceptibles d'affaiblir les normes existantes en matière de droits humains, d'un espace civique restreint ou d'exposer les défenseurs à des risques accrus. La soumission a avancé des recommandations pratiques et fondées sur les droits visant à garantir que la Déclaration proposée reste inclusive, protectrice et à l'écoute des réalités vécues par les défenseurs des droits humains à travers le continent.

La soumission soulevait également des préoccupations concernant le cadre conditionnel des défenseurs des droits humains, la large dépendance à des concepts indéfinis tels que « valeurs africaines » et « moralité », ainsi que les implications potentielles que ces approches

pourraient avoir pour la dissidence, les mouvements de protestation, l'organisation féministe, les défenseurs de l'environnement, les journalistes et les défenseurs œuvrant sur des questions liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre. Elle a également souligné les préoccupations concernant la tendance plus large des approches restrictives et centrées sur l'État émergeant dans les cadres normatifs régionaux, a appelé à un processus de rédaction plus inclusif et consultatif, capable de renforcer la légitimité et la valeur protectrice de la Déclaration proposée, et a appelé à la création d'un groupe de travail ad hoc pour réviser le projet de Déclaration.

**CLIQUEZ ICI POUR EN
SAVOIR PLUS**

Conclusion

Au cours de la 87e Session ordinaire de la CADHP, ISLA a fait progresser l'analyse juridique féministe, le contentieux stratégique, la construction de coalitions et l'engagement régional à travers de multiples espaces, notamment des réunions bilatérales, le dialogue des parties prenantes sur l'AU-CEVAWG, la réunion générale du Groupe des plaideurs et les engagements relatifs aux instruments régionaux émergents et aux évolutions des droits humains.

La Session a également mis en lumière des préoccupations plus larges liées au rétrécissement de l'espace civique, à la régression normative et à la protection des défenseur·e·s des droits humains. Des efforts de solidarité concernant les défenseur·e·s sahraoui·e·s à l'engagement autour du projet de Déclaration sur les défenseur·e·s des droits humains, ISLA et ses partenaires ont répondu par un plaidoyer collectif et des interventions fondées sur les droits visant à renforcer les protections et à préserver l'intégrité des normes régionales des droits humains.

La participation d'ISLA a réaffirmé l'importance d'une collaboration soutenue, d'un plaidoyer fondé sur des preuves et de la solidarité des mouvements dans le renforcement et la protection du système africain des droits humains.

**Pour toute demande
d'information
complémentaire,
veuillez contacter :**

Mai Aman

Responsable des collaborations

mai@the-isla.org